

Les parents contre la fermeture d'une classe

La mobilisation

C'est l'inquiétude pour les familles de l'école La-Croix-Vergoncey. Le 2 mars, une commission décidera si l'école doit se contenter de cinq classes au lieu de six. En effet, à la rentrée prochaine, 22 élèves de CM2 partiront pour le collège. Malgré l'appel des maires délégués de Vergoncey puis de La Croix-Avranchin aux parents d'enfants pas encore scolarisés de s'inscrire rapidement, ces 22 élèves ne seront pas remplacés en nombre suffisant.

Possibilité d'inscrire les enfants par anticipation

« Sauf s'ils contactent avant le 1^{er} mars la mairie de Vergoncey, qui traite les inscriptions ou l'école », explique Adeline Mongodin, représentante des parents d'élèves. « Les enfants de tous âges sont les bienvenus s'ils sont nés à partir de 2021. Et ce, même s'ils ne devaient pas rentrer en classe dès septembre. Ce qui compte est qu'ils soient comptabilisés pour l'année scolaire », complète Lucie Beauvalet présidente de l'Association des parents d'élèves.

Pour Denis Mézière, le délégué départemental de l'Éducation nationale, la fermeture d'une classe aurait des conséquences telles que « **l'augmentation du nombre d'élèves par classe, la nécessité de classes à double niveau, des équipes pédagogiques mises à mal. Le Département ne devrait pas gérer l'école de façon comptable en faisant des coupes sombres pour rendre des postes au ministère** ».

Mairie de Vergoncey : tél. 02 33 48 32 93



Certains parents vont jusqu'à faire du porte à porte pour expliquer l'urgence d'inscrire son enfant par anticipation à l'école. Ouest-France